

Demain Les Mathes

La commune vient de traverser une zone de turbulences dont la presse et, bien plus modestement, notre site internet, ont fait écho. Sans revenir sur ces événements importants, nous imaginons simplement que nos représentants au Conseil Municipal doivent se trouver devant un programme de travail et de prises de décisions plus que chargé. Nous leur souhaitons courage et discernement.

Sur la nécessité d'un PLU vertueux

Il leur est maintenant urgent de se remettre à l'élaboration du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) démarrée en mars 2017 et en veilleuse depuis le mois de février. Si l'on en croit le planning indiqué sur le site de la mairie, l'étape du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) aurait dû être atteinte. En fait, on en est toujours à l'étape « état initial de l'environnement, diagnostic et enjeu ». En l'absence d'un PLU conforme à la législation qui encadre le développement de la commune, nous voyons fleurir les projets irréguliers au regard des réglementations qui s'imposent à tout plan d'urbanisme, y compris notre plan d'occupation des sols (POS) provisoire et obsolète. C'est pourquoi nous restons attentifs à la protection des espaces naturels et de notre cadre de vie qui font les frais de ce manque de rigueur.

Retour du projet du Banc du Matelier ?

A notre grande satisfaction, le ministre de l'économie avait annulé le projet d'exploitation de granulats du Banc du Matelier, juste en face de La Palmyre, à près d'un kilomètre seulement de la pointe de Bonne Anse. Ce projet avait suscité une opposition quasi unanime des communes, collectivités et associations concernées, dont Demain Les Mathes. Depuis, les porteurs du projet ont déposé un recours devant le Tribunal Administratif de Poitiers. A l'audience du 7 juin, le rapporteur public a donné raison aux industriels en recommandant l'annulation de l'arrêté ministériel. Il est probable que la décision du juge, encore inconnue au moment où nous écrivons ces lignes, suivra l'avis de son rapporteur. Espérons que la bataille juridique n'en restera pas là car la stabilité du littoral de notre commune en est l'enjeu direct.

Menaces sur le bois du Maine

Ce bois de 4,5 ha à l'est du bourg des Mathes, entre la rue du Margarin, la rue des Maines et les lotissements de l'avenue Dali, fait la transition entre le plateau calcaire où s'est construit bourg historique des Mathes et le marais doux (contour rouge sur la vue aérienne ci-dessous). Le bois du Maine a fait l'objet d'un défrichement « sévère » qui n'est que la première étape d'un projet d'aménagement en lotissement.



Précédemment classé en Espace Boisé Classé, l'annulation du PLU lui a fait perdre cette protection avec le retour au POS. Il n'en demeure pas moins un Espace Remarquable au sens de la loi Littoral et se situe en Zone Spéciale de Conservation dans un périmètre Natura 2000.

Nous sommes opposés à la destruction de ce bois qui assure la liaison avec le marais, et constitue l'un des derniers espaces

naturels et paysagers du bourg des Mathes. Nous avons fait circuler une pétition en ce sens qui, à ce jour, a dépassé les 300 signatures. Nous espérons ainsi convaincre l'équipe municipale d'appliquer la loi et de ne pas autoriser l'aménagement de cet espace.

Assemblée générale de l'association

Notre assemblée générale se tiendra à l'Espace Multi Loisirs des Mathes le 24 juillet à 20h. Comme à l'accoutumée, elle sera suivie à 21h par une conférence d'intérêt général ouverte à tous. Cette année, nous écouterons Didier Vye, Maître de Conférence à l'Université de La Rochelle. Il nous parlera du tourisme littoral, spécialement dans notre région, des stations balnéaires, de leurs habitants et de leur aménagement urbain et touristique. Un sujet qui concerne tout particulièrement Les Mathes – La Palmyre. Nous vous y attendons nombreux.

Pour nous contacter et vous informer :

par email : info@demain-les-mathes.fr

par téléphone : 06 11 92 68 70

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet : www.demain-les-mathes.fr.